



Communauté d'**Agglomération** de La Rochelle

# DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT. SUBDELEGATION DE SIGNATURE **AUX DGS. DGA ET RESPONSABLES DE SERVICES**



# Le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant notamment que le Président peut donner délégation de signature aux responsables de services,

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020, relatif à l'installation du Conseil Communautaire, à l'élection du Président et des vice-présidents, à la composition du Bureau communautaire et à l'élection de ses membres.

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 10 juin 2021 autorisant Monsieur le Président à déléguer une partie de ses fonctions aux vice-présidents et membres du Bureau communautaire, ainsi que sa signature aux Directeur général, Directeur général adjoint, Directeur général des services techniques et responsables de services, en matière de marchés publics,

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 portant subdélégation de signature aux DGS, DGA et responsables de services,

Considérant les modifications apportées dans l'organigramme des services de la Communauté d'Agglomération,

Considérant qu'il est de l'intérêt du bon fonctionnement de la gestion courante de l'action intercommunale,

## ARRÊTE

## ARTICLE 1/

Délégation de signature est donnée aux DGS, DGA et responsables de services, dont les noms figurent dans la liste jointe en annexe à l'effet de signer les actes suivants :

- Bordereaux d'envoi et accusés de réception de demandes,
- Correspondances courantes avec les partenaires, prestataires ou autres collectivités portant avis, communication d'informations ou de pièces et n'emportant pas d'engagement juridique ou financier, autre que ceux précisés à l'article 2,
- Courriers d'information et de convocation aux usagers ou administrés,
- Courriers de renouvellement de situations,
- Attestations et certificats administratifs de présence, d'inscription, de recevabilité, de situation, de service fait,
- Les ordres de mission pour les agents du service et états de remboursement de frais correspondants à l'échelle du territoire international pour la DGS, national pour les DGA et régional (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) et local pour les responsables de services,
- Conventions de stages non rémunérés.

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 01/08/2022

**ARTICLE 2/** 

Délégation de signature est donnée aux DGS, DGA et responsables de services dont les noms figurent dans la liste jointe en annexe à l'effet de signer, en matière de commande publique :

- Pour les marchés (y compris les commandes valant bons de commande) de fournitures, de services et de travaux d'un montant inférieur à 15 000 € HT pour les directeurs de service et d'un montant inférieur à 4 000 € HT pour les responsables de service : l'ensemble des actes (y compris la signature) relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement (à l'exception des bordereaux de mandat et des titres de recettes) ainsi que de leurs avenants,
- La signature des bons de commande d'accords-cadres à bons de commandes inférieurs à 15 000 €
   HT pour les directeurs de service et d'un montant inférieur à 4 000 € HT pour les responsables de service, ce seuil est apprécié par bon de commande,
- Pour les marchés de fournitures, de services et de travaux d'un montant compris entre 15 000 € HT et 25 000 € HT y compris les avenants pour les directeurs de service et entre 4 000 € HT et 15 000 € HT pour les responsables de service : l'ensemble des actes relatifs à la préparation, la passation l'exécution et le règlement, à l'exception de la signature des marchés/avenants, des mises en demeure, des décisions de résiliation, des bordereaux de mandat et de titre de recettes.
- Les états de service fait et les certificats de paiement pour les prestations et opérations quels que soient leurs montants.

#### ARTICLE 3 /

Des dispositions spécifiques sont prévues pour certains responsables de services dont le détail figure au tableau joint en annexe.

#### **ARTICLE 4/**

En cas d'absence ou d'empêchement des DGS, DGA et responsables de services intercommunaux, leur adjoint, le cas échéant, est habilité à signer les actes cités aux articles 1<sup>er</sup> à 3, chacun dans leur branche respective, et en dernier ressort le Directeur général adjoint des services ou Directrice générale des services, selon les dispositions définies en annexe.

#### **ARTICLE 5/**

En cas d'empêchement simultané des Vice-présidents et conseillers délégués dans leur domaine de compétence rendant inopérant le dispositif de signature des Vice-présidents dans l'ordre du tableau prévu à l'arrêté en date du 17 juillet 2020, délégation de signature est donnée en premier lieu à la Directrice générale des services, et en son absence au DGA de permanence pour signer, sous ma surveillance et ma responsabilité, et pour les mesures conservatoires permettant la continuité de fonctionnement de la CdA La Rochelle :

1/ Les arrêtés relatifs à la gestion du personnel.

2/ En matière de commande publique : l'ensemble des actes relatifs à la préparation, la passation, l'exécution, y compris la résiliation et le règlement des marchés et accords-cadres , leurs marchés subséquents ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

#### **ARTICLE 6/**

Cet arrêté abroge l'arrêté du 10 juin 2022 portant subdélégation de signature aux DGS, DGA et responsables de services, il prend effet à compter de sa signature et prendra fin de plein droit à la cessation de fonction des DGS, DGA et responsables de services dont les noms figurent en annexe.

#### ARTICLE 7/

La Direction générale des services de la Communauté d'Agglomération de La Roche du présent arrêté.

Envoyé en préfecture le 01/08/2022 Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 01/08/2022 l'exécution ID : 017-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR

La Rochelle,

Pour le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle Le Vice-Président

Antoine GRAU

#### Notifié le :

#### Délais et voies de recours :

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication par affichage ou notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Elle peut faire également l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux. »

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 01/08/2022



ID: 017-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR

# DELEGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT AUX DIRECTIONS - CDA LA ROCHELLE

Mise à jour : 05/07/22

					Mise à jour : 05/07/22	
DIRECTIONS	Prénom Nom	TRONC COMMUN		Modalités en cas d'absence/empêchement		
		ordres de mission et		1 - Adjoint si		
		états de frais	seuils finances/CP	existant	2 - Puis si absence cumulée	Spécifique
Direction générale des services -						
LRTZC	Emilie BOUT	International	< 15 000 €HT	non	DGA de permanence	
Stratégie et Coopérations						
territoriales	Camille BOURON	Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
				Alexandre		
Communication	Valérie SIGOGNEAU	Régional	< 15 000 €HT	TORRESSAN	Emilie BOUT	
DGA Management des						
Ressources - Accompagnement						
managérial et organisationnel	Emilie Bout par intérim	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
						- Bordereaux de titres et de mandats ,
						Signature des états déclaratifs de FCTVA
						- Signature des attestations fiscales d'assujettissement
						là la TVA
						- Signature des relevés de comptes à destination des
						fournisseurs
						- Signature des ordres de reversements ou de paiement
						dans le cadre de régularisations comptables
						- Gestion quotidienne des ordres de tirage et
Finances	Etienne DEMERLE	  Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	remboursement sur les lignes de trésorerie contractées
inances	LUCINIC DEIVIERCE	Regional	13 000 EIII	non	Littille BOOT	remboursement sur les lighes de tresorene contractees
						Déclarations de travaux et déclarations d'intention de
						commencer les travaux (DT et DICT)
						- Formalités relatives à la création, modification,
						suppression d'abonnements, de liens et de liaisons
						spécifiques sur les réseaux téléphoniques, télécoms et
						haut-débit.
						- Opérations préalables à la réception de travaux pour
						les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne et
						· ·
Suntàmon of took a laster de						propositions de réception (Validation d'aptitude,
Systèmes et technologies de	Erria OLIVE	Décienal	4 1 F 000 GUT		Emilia POLIT	Validation de service régulier, PV de recette), sauf la
l'information	Eric OLIVE	Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	réception elle-même à savoir la décision d'admission.

Reçu en préfecture le 01/08/2022 SLOW

Affiché le 01/08/2022

ID: 017-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR

						ID:
Aménagement Très Haut Débit	Denis VERMOT	Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	Déclarations de travaux et déclarations d'intention de commencer les travaux (DT et DICT)  - Formalités relatives à la création, modification, suppression d'abonnements, de liens et de liaisons spécifiques sur les réseaux téléphoniques, télécoms e haut-débit.  - Opérations préalables à la réception de travaux pou les opérations réalisées en maîtrise d'œuvre interne e propositions de réception (Validation d'aptitude, Validation de service régulier, PV de recette), sauf la réception elle-même à savoir la décision d'admission.
						Conventions de stage, attestations de situations individuelles, courriers d'inscription ou de refus en formation, convocations aux jurys de recrutement et courriers de refus de recrutement, courriers de
	Laurent SEDILLEAU	Régional	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	réponses aux demandes de stages et apprentissage
RH - Service Administration du	Educias CDELET	Dánianal			Lawrent CEDILLEAL	
personnel RH - Service GPEEC,	Edwige GRELET	Régional	non	non	Laurent SEDILLEAU	Convention de stage non rémunéré
recrutement, formation,	Gwenaëlle MARTIN-LE ROUX	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Convention de stage non remunere  Convention de formation/courrier d'inscription  Convocation aux jurys de recrutement
RH - Service Paie, Compta, SIRH	Emmanuel MARTIN	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Attestation salaire
RH - Service Prévention et risques professionnels	Armelle-Laure PASQUIER	Régional	< 4000 €HT	non	Laurent SEDILLEAU	Analyse accident de travail
Médecine professionnelle	Stéphanie FAURE	Régional	< 4000 €HT	non	Emilie BOUT	Courriers avis médicaux, saisine du comité médical, courriers aux employeurs territoriaux
DGA Accompagnement à l'action publique, citoyenneté et relation aux communes	Céline VARIOT	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Vie Institutionnelle et relation aux communes	Gaëlle BAZIN	Régional	< 15 000 €HT	Anne GOUACHE	Céline VARIOT	
Accueils	Vincent KERN	Régional	< 15 000 €HT	non	Céline VARIOT	Responsable accueil usagers Ville > arrêté de DS du maire
	Philippe QUINZELAIRE David BERTHIAUD	Régional Régional	< 15 000 €HT	non	Céline VARIOT Céline VARIOT	Déclarations de sinistres, de risques et courriers de saisine des assureurs
mansition numerique		+ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	+	1	1	Registre des dépôts des candidatures et offres

non

Emilie BOUT

DGA Culture, Education, Sports France RUAULT

National

< 15 000 €HT

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 01/08/2022

SLOW

ID: 017-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR

Equipements sportifs - Piscines	Olivier LUCAS	Págional				
		Régional	< 15 000 €HT	non	France RUAULT	
Piscine de La Rochelle	Fabrice DELAIGNE	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Piscine de Chatelaillon	Olivier FESQUET	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Piscine de Périgny	Catherine ROY	Régional	< 4000 €HT	non	Olivier LUCAS	
Conservatoire de musique et de						
danse	Joëlle GASSELING	Régional	< 15 000 €HT	Florence VEDRENNE	France RUAULT	
Médiathèque	Anne COURCOUX	Régional	< 15 000 €HT	Juliette QUARINI	France RUAULT	Autorisations d'exploitation des reproductions de documents iconographiques Contrats de prêts de documents entre bibliothèques Attestations de formation dans les locaux MMC Procès verbaux de dons ou de destruction de documents de la MMC dans le cadre des opérations de régulation
DGA Valorisation,						
Aménagement et gestion des						
cadres de vie	Sandrine VOYARD	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
causes at the	Sanarine VOTARD	racional	1 1 3 0 0 0 0 1 1 1	HOH		Délivrance des pass déchèteries
i						Opérations préalables à la réception de travaux pour
Gestion et Prévention des						les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et
déchets	Franck BAUCHAUD	  Régional	< 15 000 €HT	non	Sandrine VOYARD	propositions de réception
decliets	Traffick BAUCHAUD	Regional	< 13 000 EIII	non	Sandrine VOTARD	Opérations préalables à la réception de travaux pour
i						les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et
Mobilité et Transports	Marie SANTINI	  Régional	< 15 000 €HT	non	Sandrine VOYARD	propositions de réception
Mobilité et Transports - Offre	IVIATIE SAIVTIIVI	Regional	< 13 000 EIII	11011	Sandrine VOTARD	propositions de reception
de mobilités	Alexandre KAUFFMANN	  Régional	,	non	Marie SANTINI	
de mobilites	Alexandre RAOTTIVIANIN	Regional	/	non	I VIAITE SAINTINI	
Mobilité et Transports - Etudes						
et aménagement mobilités	Thierry REVEILLERE	Régional	/	non	Marie SANTINI	
et amenagement mobilites	THIEFTY NEVELLENE	Regional	/	Illon	Walle SANTINI	DICT
Aménagement	Patrice PRAUD	Régional	< 15 000 €HT	Nathalie DELATTRE	Sandrine VOYARD	Formalités relatives aux créations de réseaux  Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et propositions de réception
						DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'ouvre interne et propositions de réception
Patrimoine	Cédric BEREZOWSKI	Régional	< 15 000 €HT	Willy Charrier	Sandrine VOYARD	
Risques majeurs et sécurité						
civile	Cécile GLEMAIN	Régional	< 4 000 €HT	non	Sandrine VOYARD	

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 01/08/2022



ID: 017-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR **DGA Transitions et** développement du territoire -Grandes dessertes du territoire Yann GUYOMARC'H National < 15 000 €HT **Emilie BOUT** non Développement économique et Tourisme Laurent TREVINAL < 15 000 €HT Rose-Marie HAUTIN Yann GUYOMARC'H Régional Office de Tourisme de Jean-Christophe Chatelaillon-Plage MERCORELLI Régional < 15 000 €HT Laurent TREVINAL non Technopole Gilles LOIR-MONTGAZON Régional < 15 000 €HT Laurent TREVINAL non **Emploi et Enseignement** Supérieur Mireille JASSIN-LE GUEN Régional < 15 000 €HT non Yann GUYOMARC'H Transition énergétique et résilience écologique Jérôme LE GOVIC Régional < 15 000 €HT Yann GUYOMARC'H non Pôle développement urbain Cécile BELY (dont URC) < 15 000 €HT Régional non Yann GUYOMARC'H **Etudes urbaines** Bernard HABBOUCHE Régional < 15 000 €HT Florence Nassiet Cécile BELY Sylvie Gonzales-Habitat et Politique de la Ville Stéphanie ROLLAND Régional < 15 000 €HT Moretti Cécile BELY Stratégie foncière et projets urbains Christine SIMON Régional < 15 000 €HT Anne-Laure BARON Cécile BELY G Boynard et N Actes spécifiques de l'instruction des demandes Urbanisme réglementaire Régional < 15 000 €HT Cécile BELY d'autorisation du droit des sols Cécile BELY par intérim Bouvet DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et Serge CEAUX < 15 000 €HT Yann GUYOMARC'H Régional non propositions de réception Eaux DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Opérations préalables à la réception de travaux pour Eaux - Eaux pluviales et Serge CEAUX par les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et littorales intérim Régional < 4000 €HT Serge CEAUX propositions de réception non DICT François CARTON Formalités relatives aux créations de réseaux (exploitation) et Opérations préalables à la réception de travaux pour Danièle DUMONT les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et < 4000 €HT Eaux- Eau Potable Eric LENTIER Régional (gestion abonnés) Serge CEAUX propositions de réception DICT Formalités relatives aux créations de réseaux Plans de prévention des risques co-activités Opérations préalables à la réception de travaux pour les opérations réalisées en maîtrise d'oeuvre interne et < 15 000 €HT O ROULAUD Yann GUYOMARC'H Assainissement Philippe CAILBAULT Régional propositions de réception Assainissement - Collecte et transfert eaux usées Olivier ROULAUD Régional Philippe CAILBAULT Assainissement - GESTION Christelle MOUREN Régional Philippe CAILBAULT usagers

Reçu en préfecture le 01/08/2022 SLOW

Affiché le 01/08/2022

7-241700434-20220718-ARR180722\_SUB-AR

Assainissement - STEP	Séverine TEYSSOT	Régional	/		Philippe CAILBAULT	ID: 017-2
DGA Solidarites, vie sociale,						
Tranquillité et Dynamique des						
quartiers	Julien DION	National	< 15 000 €HT	non	Emilie BOUT	
Police municipale - Prévention						
de la délinquance et fourrière						ResponsableTranquilité publique Ville > arrêté de DS du
animale	Gérald AUGER	Régional	< 15 000 €HT	non	Julien DION	maire